L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 10 AOUT 1887

CERCLE GOUNOD—Cette société musicale en est à ses premières armes, puisqu'elle donnera aujourd'hui sa seconde soirée, comme Cercle Gounod. Mais la plupart des membres qui composent celui-ci ont fait leurs débuts depuis longtemps. Leurs noms sont bien connus; ils ont figuré avec honneur dans la Harpe Eolienne, à laquelle nous avons dû bien des heures fort aimables. Ce sont donc des amateurs de valeur que nous allons entendre; amateurs guidés avec une intelligente sollicitude par M. Geo. L. O'Connell, qui porte une rare conscience dans tout ce qu'il entreprend et que son culte pour la musique pousse à des efforts infatigables.

La soirée d'aujourd'hui se donnera chez le Dr Henri Bayon qui, pour cette occasion, a bien voulu mettre ses salons à la disposition du Cercle Gounod. Ils seront envahis, n'en doutez pas, car, nous le répétons, les invitations ont été en grande demande.

On nous prie de publier une seconde fois le programme de ce Concert vocal et instrumental. Nous nous empressons de nous rendre à ce désir. Au lieu de donner ici les morceaux dans l'ordre de leur exécution, nous les divisons par *ensembles* et *solos*, comme suit :

ENSEMBLES : Quatuor "*Faust*" (Scène du Jardin) Miles F. Duffour et K. Bridewell et MM. A. Kernion et G. Joubert; Quatuor de "*Rigoletto*," par les mêmes: Trio de "*Jérusalem*." Mlle Duffour et MM. Kernion et Joubert; Duo de "*La Muette de Portici*": *Amour sacré de la patrie!* MM. Kernion et A. Toledano; Duo de la "*Estudiantina*," MM. Alb. Mallard et G. Joubert; (a) *Abandon*, (b) *Berceuse*, B. Godard, pour violon : MM. P. Bayon et J. Sarrazin; "*Quis est Homo?*"—"*Stabat Mater*," duo flûte, MM. Mallard et McCaleb.

SOLOS : "*Les Mousquetaires de la Reine*," Halévy, par M. A. Kernion; "*Le Bal Masqué*": *Lève-toi!* de Verdi, par M. Alb. L. Toledano; "*Le Chalet*": *Arretons-nous ici!* d'Adam, par M. G. Joubert; "*Le Trouvère*": *Brise d'amour fidèle!* de Verdi, par Mlle F. Duffour; "*Les Huguenots*": *Nobles seigneurs, salut!* de Meyerbeer, par Mlle Kate Bridewell; "*Le Trouvère*," fantaisie pour le violon, de Singelée, joués par M. J. Sarrazin; *Aire de ballet*, pour violon, de Bériot, joués par M. P. Bayon; Solo de Cornet, exécuté par le Dr. J. A. Claverie.

WEST END.—Les soirées sont toujours charmantes au West End. On le sait, la jolie station est entretenue avec un soin irréprochable, l'ordre parfait y est rigoureusement maintenu; le *hoodlum* qui voudrait s'y livrer à ses ébats favoris, serait vite arrêté dans son élan; de plus on y trouve cafés, bars, salons de glaces, confiseries, restaurants, jeux de toutes sortes; tout cela remarquablement tenu.

Quant à l'orchestre que dirige le professeur Geo. Sontag, on en connaît la composition; on sait qu'il compte de nombreux instrumentistes de valeur et que l'étendue de son répertoire lui permet de donner la plus grande variété à ses programmes.

Toutes ces *attractions* sont le pourquoi de la foule qui, chaque soir, se presse là bas et y demeure jusqu'à la dernière heure, pour jouir et du concert et de la brise, toujours en voix sur les rives du Pontchartrain.

Une excursion dont on peut se passer la fantaisie pour quinze cents.

MILNEBURG.—Le restaurant tenu par M. Triscoui, à l'Hôtel Washington, est, depuis longtemps, en possession de la vogue et il est bien résolu à la garder. En effet, on trouve là toujours des garçons de salle prévenants, un service élégant, tout ce qui flatte l'œil, tout ce qui est la préface d'un bon repas, et puis une cuisine et une cave qui ne sont surpassées nulle part. Le tout à des prix modérés.

Chaque soir, dans le jardin du dit Restaurant, concert instrumental gratis, par un orchestre de cuivres que conduit le professeur Schiudler.

VOTE D'UNE RÉUNION RÉPUBLICAINE SOCIALISTE. — Dernièrement, a eu lieu, rue Saint-Antoine, à Paris, sous la présidence de M. Renault, une réunion républicaine socialiste, où a été voté l'ordre du jour suivant :

"La réunion exige de l'Assemblée nationale le vote de cette proposition :

"Toute candidature militaire à la présidence de la République sera considérée comme nulle et écartée par un vote préalable."

UN LEGS. — Le docteur Gabtiac, qui vient de mourir, a légué toute sa fortune, assez considérable, aux pauvres d'Espalion (France, décidément comblée par les libéralités de ses enfants.

On évalue à près de huit cent mille francs le total des diverses sommes dont elle a hérité tout récemment.

SIGNAUX D'INCENDIE

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Eutérpe.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Constance.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
28 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C.-H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 4 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stone, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
517 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Independance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Caserne des Etats-Unis
617 Reynes et Dauphine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1887.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	85	29
Midi	76	24
3 P. M.	82	28
6 P. M.	81	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Richard C. Hawkins à Mlle Fay Howard.

Naissances.

Mme Henri Gilbert, une fille.
Mme Chas. Richeaux, une fille.
Mme George Bachert, une fille.

Décès.

Mme Julia Brown, 55 ans, 102 rue Girod.
Henry W. Ahten, 27 ans, 459 rue Terpsichore.
James Edward Reilley, 21 ans, 89 rue Ste-Marie.
Marie L. Honoré, 63 ans, 162 1/2 rue Gasquet.
Emile Lathy, 3 ans, 91 rue Royale.
Nicholas B. Callao, 8 mois, encoignure des rues Short et Deuxième.
Elizabeth Pareti, 16 mois, 76 rue St-Pierre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Herman Katzenstein à Moses Lobe, une portion de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Magasins, Natchez et Bank Alley, $14,490.50.

Nathaniel Hill à William S. Benedict, un lot de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, $175.

American Homestead Co. à Mme Marguerite Monnier, deux lots de terre dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Girod, $1000.

John F. Kelly à John Kleinkamper, un lot de terre dans le 5me district, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Villeré, Séguin et Barthélemy, $1000.

Mlle Frances Lacey à George Herriman Jr., un lot de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Roman, Palmyre et Prieur, $1,300.

Charles L. Voltz à Joseph Evans, un lot de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Camp, Magazine et Louisiana avenue, $600.

John Peter Schmitt au Prudential Homestead Building and Loan Association, un lot de terre dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Ferdinand et Port, $825.

Cour de District des Etats-Unis.—West Cody contre le steamer Oakland, pour gages.

Glover & Odendahl contre le steamer Euling, pour $143 82 de dommages.

Cour Criminelle de District

—Section B—

James Moran, accusé de vol, a avoué sa culpabilité.

James Ward alias Johnson, accusé de vol, a été reconnu coupable.

Mme Louise Kessler, même accusation, acquittée.

L'affaire de Félix Conrad, accusé de coups et blessures, a été renvoyée.

Le grand jury est entré, hier, en session.

Taxes.—Recette de la journée de lundi, $9121 88.

Adoption d'une ordonnance autorisant le maire à signer le contrat avec le Dr Beard pour le soin des malades atteints de la petite vérole.

Une ordonnance de M. Mullen autorisant la Louisiana Electric Light and Poyer Co. à construire un quai de débarquement pour le charbon, entre les rues Richard et Market est renvoyée au comité des rues et débarcadères.

Nlle-Orléans, 9 août 1887.

Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Dans les différents comptes-rendus de l'affaire Rivoire-Larrieu, nous avions remarqué des erreurs que nous n'avions pas relevées parce qu'elles sont sans importance et surtout parce qu'il nous semblait préférable de ne pas faire du bruit autour de cet événement. La communication dont il est question dans la correspondance suivante nous force à sortir de notre mutisme; et, pour que le public juge sainement de cette affaire, nous vous prions de publier la lettre que nous recevons aujourd'hui de M. Rivoire et la correspondance qui a précédé le duel.

Lettre de M. Rivoire :

N. O., 9 août 1887.

MM. J. M. Cressy et I. Carrouché,

Messieurs,

J'ai lu avec surprise, pour ne pas dire plus, dans l'*Abeille* d'aujourd'hui, un entrefilet ayant trait à la rencontre qui a eu lieu, vendredi dernier, entre M. Larrieu et moi. Comme la rectification que MM. Bouby et Dazet ont cru devoir signer, est *erronée*, je vous prierai, messieurs et chers amis, de vouloir bien mettre le public au courant du vrai motif du duel. Il reconnaîtra que l'on m'a cherché querelle sur une question que le Club a tranchée à mon avantage, à *l'unanimité*, dans sa séance du 8 août 1887.

Espérant que vous donnerez suite à ma demande, veuillez agréez,

Messieurs,

l'assurance de mon dévouement.

E. RIVOIRE.

Lettre de M. J. Larrieu.

A Monsieur E. J. Rivoire,
40 rue Toulouse.

Monsieur:

J'ai eu, au bureau de l'*Opinion*, la certitude que vous êtes l'auteur de l'article ayant pour titre "le Club de la Démocratie-française et son programme," paru dans ce journal le 31 juillet dernier. Je ne m'attendais pas à moins de vous. Attaquer le Club et son œuvre semble être votre but depuis quelque temps déjà.

Quand on a été l'un des principaux d'une association, essayer de la discréditer au dehors sous le voile de l'anonyme, quand il était si facile de venir aux réunions dire sa manière de voir, est le fait d'un individu dépourvu de sens moral ou rempli d'une dose d'hypocrisie dont je vous savais parfaitement capable. Vous avez fait plus par votre communication à l'*Opinion* : vous avez montré que vous étiez non seulement indigne de l'estime des gens d'honneur mais encore un drôle.

Telle est ma manière de voir à votre sujet.

J. LARRIEU.

Contrairement au communiqué de l'*Abeille* de ce jour, cette lettre prouve surabondamment que M. Larrieu se plaint de l'attaque contre l'œuvre, c'est-à-dire la politique du Club. Il n'y est nullement question d'offense personnelle. M. Rivoire répondit par la lettre suivante :

M. J. Larrieu,

A la suite de l'engagement pris hier, devant MM. Arnauld et Nicolopulo, de m'envoyer des témoins, engagement qui seul, justifiait la divulgation du nom de l'auteur de la lettre sur le Club de la Démocratie-française, j'ai attendu vos témoins depuis 24 heures. Au lieu de cela vous m'envoyez une lettre dont je n'ai pas à m'occuper et qui prouve que vous avez menti pour obtenir un renseignement que vous n'auriez pas eu sans cela, "car vous saviez bien que vous n'aviez pas le courage de m'envoyer un cartel;" vous êtes un lâche.

E. RIVOIRE.

Il résulte de ces lettres :

1. La cause du duel n'est pas dans les termes de l'article paru dans l'*Opinion*; du moins, M. Larrieu n'en dit rien dans sa lettre.

2. Le même article paru dans l'*Opinion* n'avait rien d'offensant pour M. Larrieu; du moins, sa lettre ne parle pas d'offense personnelle.

3. Le duel a eu pour motif l'attaque de M. Rivoire contre l'œuvre du Club, comme le dit en termes très précis la lettre de M. Larrieu.

Nous ajouterons aussi que M. le docteur Fourguette, à qui nous avions fait part de notre embarras, en arrivant sur le terrain sans médecin, s'est très obligeamment mis à notre disposition en cas de nécessité.

Très respectueusement,

J. M. CRESSY,
IGN. CARROUCHÉ.

Paragraphes—Des voleurs se sont approprié samedi dernier 15 poules qu'ils avaient volées chez M. W. E. Payne au coin de l'Avenue Peters et de la rue Chestnut.

—Lundi soir, à 5 heures, les agents de la police d'Alger ont arrêté en cette ville un nègre du nom de Rouet Bronson que sa femme accuse de coups et blessures et de tentative de meurtre. Elle déclare que pendant qu'ils étaient chez eux, rue Jackson No 94, il l'a frappée sur la tête à coups de crosse de revolver et l'a menacée de la tuer.

Loterie de la Louisiane.—Nous publions la liste des numéros auxquels sont échus les premiers lots au tirage de la loterie de la Lousiane qui a eu lieu hier, 9 août :

80855	$150,000
29146	50,000
46659	20,000
46425	10,000
49581	10,000
1990	5,000
81991	5,000
72495	5,000
83610	5,000

$1000

6131	6759	13639	25304	25732
25801	34661	43620	45754	47034
52541	53864	56724	58130	59341
61027	64180	67731	82946	92594

Maison de refuge—Au cours du meeting tenu Lundi par les administrateurs de la Maison de Refuge, le Surintendant M. Staunton a été informé de ne laisser sortir aucun des prisonniers sans l'ordre ou l'autorisation du maire.

La ville accordera pour diriger cette institution $97,959 par mois jusqu'à la fin de l'année, quand au médecin de la ville il devra visiter l'asile au moins une fois par semaine.

Il y avait au 30 juillet, internés à la Maison de Refuge, 15 enfants blancs et 30 de couleur, en tout 55 enfants.

Arrestations.—Deux hoodlums, Florence Fitzgerald et Bernard Dicks ont été arrêtés et enfermés à la 6me Station, le premier pour avoir blessé plusieurs personnes à coups de couteau; le second pour avoir tiré des coups de revolver sur John Finnerty et Pat Mulney dans l'épicerie de M. John Schuhlewski, coin Félicité et Religieuse.

Mort.—Wm Neese, qui avait été renversé par un train de L. & N. et avait eu écrasé sous les roues un bras dont il a subi l'amputation à l'Hôpital de Charité, a succombé à cette opération.

Bris de paix.—Une nommée Ollie Dashwood, qui avait été arrêtée pour bris de paix lundi soir, au coin des rues Gasquet et Liberté, et remise en liberté sur parole, a recommencé aussitôt de plus belle, mais a réussi, cette fois, à échapper aux agents.

Vol—On a arrêté à Alger un jeune homme du nom de Henry Menitt qui se prétend innocent du vol dont on l'accuse et qui a été commis le 3 de ce mois chez M. E. J. Gere, épicier au coin des rues Jackson et Jefferson.

Facteur indélicat.—Samedi dernier, le sous-maître de poste a porté devant le commissaire des Etats-Unis une accusation contre un facteur du nom de Henry C. Voserat, qui avait gardé en sa possession certaines lettres qui lui avaient été confiées.

L'accusé a comparu hier, et il est résulté des témoignages qu'il n'avait pas détourné moins de 109 lettres. L'affaire a été renvoyée devant la cour de district et l'inculpé a été relaxé sous caution de $1,000.

Quai à immondices.—Le Maire a recommandé hier soir dans son message au Conseil de Ville, la nécessité de l'adoption d'une ordonnance autorisant la construction par la Louisiana Excavating Co. d'un quai qui serait contigu ou voisin de celui de la Union Excavating Co., au pied de la rue Elizardi; cette mesure empêcherait la violation de l'ordonnance de la ville qui a rapport à la façon de vider les matières fécales, ordonnance qui est peu ou même point observée.

Blessé—Hier soir à 5 heures, un nègre du nom de Albert Paul, âgé de 35 ans, employé de M. B. Otero, roulier, rue Poète No 72, a reçu d'une mule qu'il était occupé à harnacher, un violent coup de pied en pleine figure et un autre à la jambe gauche. Le genou a été disloqué. Après avoir reçu les soins des étudiants il a été transporté chez lui rue Espagne près Marais.

Les blessures sont sans gravité.

Conseil Municipal.—Le Conseil s'assemble à 7 h. 45. Dix-neuf membres présents : M. Kilpatrick occupe le fauteuil.

Message du Maire.

Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 6 août.

Communication de Jos A. Shakespeare, président du Bureau des administrateurs du Shakespeare Almes House, présentant l'état de cet asile à la date du 30 juin, et un rapport sur la visite du Dr Lucien Salomon.

Le rapport du trésorier présente une balance en main de $52 68 au 1er juillet.

Communication des habitants de la rue Broad qui demandent la construction d'un trottoir en bois du côté du fleuve, du Chemin du Bayou à la rue Rielly, de façon qu'ils puissent arriver à la ligne de chars.

Pétition des citoyens habitant au coin des rues Washington et Girod, demandant qu'une lampe électrique placée sur le terrain neutre en soit enlevée.

Pétition de R. B. Mitchell qui demande l'autorisation d'installer une machine à vapeur au No 436 de la rue Dolord pour la fabrication des citernes.

Pétitions pour correction ou annulation d'assessments.

Avis du maire au conseil pour appeler son attention sur la nécessité d'accorder à la Louisiana Excavating Co. l'autorisation de construire, au pied de la rue Lizardi, un quai contigu à celui de la Union Excavating Co.

Le maire déclare que le surintendant de police ou ses employés ne sont point à blâmer pour la suspension de paiement prononcée par le comité de police dans l'affaire du sergent McLaughlin.

Le maire considérant les antécédents de cet officier a demandé au comité de police de revenir sur son jugement et il demande au conseil de ratifier cette décision.

M. Lord s'élève contre cette mesure; il déclare que ce n'est point d'un bon exemple pour les autres agents.

M. Garidel fait observer que tel est le droit du maire de confirmer ou d'annuler les décisions du comité de police.

M. Patorno déclare que si le maire n'a pas opposé son veto à la décision du comité avant de pardonner le sergent McLaughlin, il n'a pas agi selon la loi.

Le Dr Devron affirme que le maire a privilège de pardonner.

M. Brennan demande si les paiements de juillet ont été effectués. Il lui est répondu que le trésorier est prêt à les effectuer.

M. Kilpatrick dit que les paiements de juin ont été notifiés par le Conseil.

La motion de ratifier la décision du maire est adoptée par un vote de 14 contre 6.

Le Contrôleur informe le Conseil qu'un congé de 20 jours a été accordé à J. Grody, employé à l'enregistrement des taxes et hypothèques, et que les demandes officielles ont été faites pour le pavage de la rue du Colysée, de Jackson à Washington.

Rapport du comité des finances.

Pétition de Thos. J. Calley, Sam Bills et P. Leonard, hommes de patrouille, qui réclament le paiement des appointements que leur a fait perdre un mois de suspension.

Pétition des habitants de la rue Delord, demandant le pavage de cette rue en asphalte.

La propriété appartenant aux signataires représente une longueur de 242 pieds.

Pétition des propriétaires de la rue Dryades, dont les propriétés représentent une longueur de 987 pieds, qui demandent le pavage de cette rue, entre St. Joseph et St. André, avec du gravier.

Pétition de citoyens qui demandent la construction d'un pont sur le canal St-Antoine à son intersection avec la rue Humanité.

Pétition de citoyens protestant contre le prolongement des rues Humanité, Pleasure, Union et Fog, disant que ces rues sont ainsi depuis trente-sept ans et que leur prolongement n'est d'aucune nécessité.

Pétition pour obtenir le pavage de la rue Troisième, de St-Charles au fleuve, avec du gravier Rosetta.

La propriété des signataires représente une longueur de 2020 1/2.

La question du pavage de la rue Washington, est ajournée.

Adoption d'une motion relative à la demande d'offres pour la vente des franchises de la ligne de chars de la rue Claiborne.

Adoption de la proposition de M. Farrell de prolonger de trente jours la période accordée pour le paiement de taxes de 1887 sans amende.

Adoption d'ordonnance de M. Moon ayant pour objet de prélever l'allocation accordée à la Jefferson Gas Light Co. sur l'article du budget se rapportant aux recorders.

Adoption de la proposition du comité du budget de prélever $3500 pour le soin des aliénés, sur la somme léguée par Mme Vance.

Adoption de la proposition de M. Moon, de prélever sur le fonds de réserve $1500 pour le forage d'un puits artésien dans le parc Tulane.

Adoption d'une proposition semblable de M. Carroll pour le forage d'un puits artésien dans le square Washington.

Ratification du contrat avec Benj. Andrews pour le remorquage des bateaux à immondices.

Empoisonné. — Suicide, accident ou meurtre, voilà une triple question dont on n'a pu trouver la solution à propos de la mort de Charles Spencer, un Duboïs veuf, âgé de 75 ans, et qui était employé dans une manufacture de tabac. Il a été trouvé hier matin fort malade chez lui, rue Bagatelle, No. 578, par des voisins qui ont appelé l'ambulance par téléphone.

Transporté à l'hôpital le malade, malgré les antidotes qui lui ont été administrés, a succombé à midi, et le souscoroner Stanhope Jones a délivré un certificat de décès causé par une dose de poison.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 9 août.—Le trois pour cent est coté à 80 francs 35 centimes.

La lettre du général Boulanger.

Paris, 9 août.—Les journaux condamnent la lettre du général Boulanger à ses témoins. Ils y voient une tentative de soulever à nouveau une question que tout le monde considère comme réglée. Ils disent que le but de l'auteur de la lettre est d'avoir constamment son nom devant le public. On ne croit pas que M. Ferry y réponde.

Le journal Le Paris.

Paris, 9 août.—Le journal Le Paris annonce que le gouvernement anglais a demandé à M. Flourens, ministre des affaires étrangères, de fixer une date pour l'évacuation, par la France, des Nouvelles Hébrides, et que M. Flourens a refusé de se rendre à cette demande, jusqu'à ce que la France soit informée de la nature de la politique de l'Angleterre relativement à l'Egypte et à la neutralisation du Canal de Suez.

M. Flourens est à la veille de se rendre dans le Bourbonnais, (Puy de Dome) où il doit séjourner trois semaines.

M. Jas. G. Blaine.

Londres 9 août.—M. James G. Blaine, sa femme et ses filles sont à Dublin. Ils sont partis de Glasgow hier, ont passé par Belfast, et se sont rendus directement à Dublin, où ils sont arrivés hier soir. M. Blaine a l'intention de demeurer quelque temps en Irlande. Il désire se rendre compte de la condition du pays. Il dit que jusqu'ici, son expérience de la Société Européenne n'a en rien modifié ses idées à ce sujet. Il ne rencontre pas de ce côté-ci de l'océan le mouvement et l'énergie qui sont les traits dominants des américains.

M. Natchovitch et le prince Ferdinand partent pour la Bulgarie.

Vienne, 9 août—M. Natchovitch, ministre des affaires étrangères de la Bulgarie, accompagné du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha et de sa suite, est parti pour la Bulgarie. On annonce officiellement qu'on a permis au prince Ferdinand de se retirer de l'armée autrichienne.

M. Gladstone.

Londres, 9 août—M. Gladstone souffre d'un fort rhume.

Déjeûner en l'honneur de M. Simon Cameron.

Londres, 9 août. — Un déjeûner, en l'honneur de M. Simon Cameron, a été donné aujourd'hui par Buffalo Bill. Nombre de personnages distingués y assistaient, y compris Chauncey M. Depew, Murat Halsted, le général Hawley, Leonard Jerome et Justin McCarthy. M. Phelps, ministre des Etats-Unis, s'est fait excuser, étant obligé de se rendre en Ecosse.

Choléra.

Londres, 9 août.—Quatorze nouveaux cas de choléra et six décès ont eu lieu à Malte, dans les 24 heures.

Le Danemark et l'Allemagne.

Copenhague, 9 août.—On annonce semi-officiellement que les récents articles qui ont paru dans les feuilles allemandes, et qui attribuent au Danemark une intention de vengeance contre l'Allemagne, parce qu'on fortifie la ville de Copenhague, ont causé un grand étonnement au sein du ministère danois. Les ministres disent que tout le monde sait que la construction de ports autour de cette ville a pour unique objet de préserver la neutralité du Danemark; mais que le gouvernement n'abandonnera les travaux en aucune circonstance.

Suicide de M. Bove.

Rome, 9 août—M. Bove, l'explorateur, qui a fait partie de l'expédition Arctique avec M. Nordenskjold, vient de se suicider à Vérone, en se tirant un coup de pistolet à la tête.

Chambre des Communes.

Londres, 9 août—M. J. Ferguson, Secrétaire parlementaire du Bureau des affaires étrangères, a déclaré aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que l'Angleterre n'a jamais consenti à la présence de troupes françaises dans les Nouvelles Hébrides.

Il a ajouté que le gouvernement ne croyait pas que l'occupation des Nouvelles-Hébrides par les troupes françaises se prolongeât, et que le gouvernement ne consentirait jamais à laisser se continuer cette occupation jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une entente relativement à la neutralisation du canal de Suez.

Séance du Cabinet anglais.

Londres, 9 août.—Le cabinet a eu une longue séance, aujourd'hui, afin de décider si l'on doit proclamer la Ligue Nationale irlandaise. La séance sera reprise jeudi. La majorité des membres s'oppose à cette mesure.

Le ténor Boettel.

Londres, 9 août—M. Amberg vient d'engager le ténor Boettel pour une série de dix soirées au "Thalia Theatre" de New York, à partir du 16 octobre.

Départ de M. Blaine pour Cork.

Dublin, 9 août—M. Blaine est parti pour Cork, d'où il reviendra à Dublin.

5'0ème anniversaire de Henri V.

Londres, 9 août.—Le 500ème anniversaire de la naissance de Henri V, a été célébré aujourd'hui. Les cloches de l'Eglise St-Mary, rapportées de France par Henri V, ont tinté en l'honneur du jour. Un banquet a été donné, auquel a présidé le lord maire, assisté du duc de Beaufort, de lord Raglan et autres.

Le télégramme suivant a été reçu de Windsor : "La reine s'intéresse à la célébration du 500ème anniversaire de Henri de Monmouth."

Le soir il y a eu un bal en plein air, et une procession aux flambeaux.

Lord Herschell.

Newport, R. I., 9 août—Lord Herschell et sa femme sont arrivés ici aujourd'hui. Lord Herschell était Lord Chancelier d'Angleterre, sous l'administration Gladstone, et est le président du comité de la frappe d'argent, nommé récemment par la Chambre des Communes et dont le but est d'ouvrir une enquête sur les causes de la dépréciation continuelle de ce métal.

Après un séjour d'une semaine, Lord Herschell se rendra à Montréal, puis à San Francisco, où il se renseignera sur la production de l'argent. Il partira pour l'Angleterre en octobre.

M. Walter M. Gibson.

San Francisco, 9 août—M. Walter Murray Gibson, ex-premier ministre du gouvernement Hawaïen, est toujours en cette ville, mais doit se rendre sous peu à Honolulu.

Un représentant de la Presse Associée lui a demandé ce qu'il pensait de l'attitude du gouvernement des Etats-Unis, et de ses desseins relativement aux îles hawaiiennes.

M. Gibson a répondu "que la Grande-Bretagne est en possession des îles Fiji, et que l'Allemagne convoite les îles qui forment le groupe Samoan. Ce groupe, a-t-il ajouté, a deux souverains qui se disputent le pouvoir : Militoa qui est, sans aucun doute, le véritable souverain, et reconnu comme tel par les Etats-Unis,—et Tamasesee, un prétendant, qui est appuyé par l'influence allemande.

Les armes lui sont fournies par des négociants allemands, et il peut, par conséquent, maintenir une possession armée. Le différend qui existe entre ces deux chefs a beaucoup nui aux affaires du pays; à un tel point que les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne se sont vus contraints à envoyer une commission chargée de faire une enquête. Le rapport de celle-ci a eu pour résultat une conférence tenue à Washington, dans le but d'aviser aux moyens d'action. L'Allemagne voulait s'emparer d'un port, laissant les Etats-Unis et l'Angleterre libres d'en faire autant."

M. Gibson a dit qu'il croyait que la politique des Etats-Unis est de préserver l'autonomie de la Polynésie, où il est possible de perpétuer un gouvernement local.

WASHINGTON.

Le Président Cleveland.

Washington, 9 août—Le Président n'est pas venu à Washington aujourd'hui et la séance du Cabinet n'a pas eu lieu.

Nomination.

Washington, D. C., 9 août—L'avocat-général, par intérim, a nommé M. W. J. Clark, de Columbus, O., assistant avocat des Etats-Unis, pour le District de l'Utah.

Epidémies de fièvre jaune et de petite-vérole à la Havane.

Washington, 9 août.—Le Bureau de l'Hôpital de Marine a reçu une nouvelle qui constate que la petite-vérole et la fièvre jaune font de grands ravages à la Havane. Durant le mois de juillet, il y a eu 104 décès de la fièvre jaune et 112 de la petite-vérole.

Un drame en mer.

Albuquerque, N. M., 9 août—Une dépêche spéciale de Nogales, au Democrat, dit :

La goëlette Sarah, commandée par le capitaine Abraham Bajarim, partie de Mulejo le 25 juillet, a rencontré un cyclone et a chaviré.

Le capitaine avait à son bord, sa femme, ses enfants, une nièce, le surintendant Holle, des mines de Baltimore et cinq hommes d'équipage.

Tous ont péri, à l'exception du capitaine et quatre matelots, qui ont réussi à monter sur la coque.

Le second jour, les cadavres de la femme du capitaine et de ses enfants sont revenus à la surface.

Ils ont été dévorés par les requins, sous les yeux même du malheureux mari et père, terrifié par cette épouvantable scène. Le 30 juillet, deux des marins sont devenus fous, et se sont jetés à l'eau. A peine y étaient-ils, que les requins les dévoraient aussi.

Le capitaine, deux matelots et un petit garçon sont restés dans cette terrible position durant huit jours, se nourrissant de tortues qu'ils prenaient de temps à autre, et dont ils suçaient le sang. Ils ont été recueillis par un bateau-pêcheur et transférés sur le steamer "Kerrigan" qui avait été envoyé à la recherche du "Sarah.

L'état du capitaine Bajarim est critique.

Navires de guerre américains.

Halifax, N. E., 9 août — L'amiral Luce, de la marine des Etats-Unis, partira jeudi prochain de cette ville pour Bar Harbor, sur le navire de guerre Richmond.

Les navires "Ossipee" et "Galena" partiront probablement en même temps que le "Richmond." Ce dernier est arrivé ici hier soir de Québec.

Les officiers disent avoir rencontré un épais brouillard sur le golfe. Ils se sont rendus, il y a environ un mois, sur des bateaux pêcheurs américains, dans l'intention de conseiller à ces pêcheurs de ne rien tenter qui soit en violation du traité.

Ces bateaux venaient d'arriver dans le golfe et les hommes qui les montaient se conduisaient fort convenablement.

Le Galena et le Yantic sont arrivés dimanche, par le détroit de Canso. Ce dernier navire doit se rendre à Bar Harbor, où il doit rejoindre le navire-amiral Richmond. Hier après-midi, les officiers du Galena ont appris qu'un télégramme avait été envoyé au Port Hawkesbury, ordonnant au Yantic de se rendre à Halifax; ils ne croient pas cependant que cet ordre ait été reçu. A son retour aux Etats-Unis, le Ossipee doit faire réparer certaines avaries subies dans son dernier voyage à Halifax.

La nouvelle qui annonçait que les goëlettes Argonaut et French, dont les chaloupes avaient été saisies à Souris, pendant que les hommes pêchaient à la seine, étaient arrivées à Gloucester, n'a été connue ici qu'hier. Elle a été reçue par le consul Phelan, qui en a exprimé sa vive satisfaction. Ce dernier craignait une saisie, si ces goëlettes avaient rencontré des croiseurs dans le Golfe.

Mlle Phoebe Woodman.

New York, 9 août—Une dépêche spéciale de Danver, Mass, dit que Mlle Phoebe Woodman, fille adoptive du poète Whittier, qui s'était échappée de la maison de ce dernier, il y a environ une dizaine de jours, est de retour.

Collision.

Bordentown, N. J., 9 août—Une collision a eu lieu près de cette ville, ce matin, entre deux trains à fret. George Y. Powell, le chauffeur, a été tué, et un serre-frein, du nom de Barker, a été mortellement blessé. Des centaines de personnes s'étaient rendues sur le lieu du désastre, et l'on considère comme miraculeux qu'une seule personne ait pu s'échapper, les deux trains étant littéralement broyés. On ne pourra débarrasser la voie que ce soir. On ne sait pas qui est responsable de cet accident.

Feux de Prairie.

Carlisle, Ill., 9 août—Les feux de prairie sont devenus fréquents dans cette localité depuis deux semaines et on évalue les pertes à des milliers de piastres.

Mort du général A. W. Doniphan.

Chicago, 9 août.—Une dépêche spéciale de St Joseph, Mo., dit : Le général A. W. Doniphan, l'un des avocats les plus éminents du Missouri, est mort hier soir, en sa résidence, à Richmond, Mo. Il a conservé sa pleine connaissance jusqu'au dernier moment et a expiré sans souffrance apparente.

Mort de M. Henry Hastings.

Boston, 9 août—M. Henry Hastings, un des plus anciens négociants de cette ville, est mort ce matin.

M. Francis Middleton.

Ottawa, 9 août—Le ministre de la guerre, M. Francis Middleton, partira sous peu pour la Colombie Anglaise, dans le but d'inspecter le site où les Esquimaux ont l'intention d'élever des défenses. Le terrassement sera construit aux frais du Canada, et l'Angleterre fournira les armements.

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 9 août—Départ, T P Leathers pour la Nlle-Orléans à 5 p m. Légère pluie cette après-midi.

Memphis, 9 août—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Départs, E M Norton et Future City pour la Nlle-Orléans à 7 a m; Belle Memphis pour Vicksburg à 7 p m; City of Vicksburg pour St-Louis à 9 p m.

Cairo, 9 août—Le fleuve a 7 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et chaud. Arrivé, City of Baton Rouge du bas du fleuve à 3 p m. Départ, City of Baton Rouge pour St-Louis à 7 p m.

Louisville, 9 août—La rivière baisse —3 pieds 5 pouces dans le canal, 1 pied 3 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 9 août—La rivière a 5 pieds 7 et monte. Temps clair et plus chaud.

Pittsburg, 9 août—La rivière a 5 pieds 10 pouces et est stationnaire. Temps clair et agréable.

Wheeling, 9 août—La rivière a 2 pieds 6 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière a 3 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 9 août, 6 p m.—Vent du sud, léger. Arrivés, à 1:40 p m, steamship Morgan City, capitaine Gardiner, de New York; goëlette Jos P Macheca, capitaine Simonton, de Livingston.

Départ, steamship Hutchinson pour la Havane et Key West.

Marchés.

Paris, 9 août—Les rentes 3 pour cent 81 fr. 35c.

Londres, 9 août. 4 p m—Consols, à la cloture 101 7/16 au comptant et 101 9/16 à terme.

New York, 9 août.—Coton—facile. Uplands 9 15/16, Orleans 10 1/16. Ventes 1338 balles, y compris 500 balles pour l'exportation.

Futurs à la cloture calmes et stables—livraison en août 9.68, septembre 9.33, octobre 9.25, novembre 9.19, décembre 9.19, janvier 9.23, février 9.29, mars 9.36, avril 9.43, mai 9.50.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Joséphine Andrews vs. Mlle Virginia Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 27 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues des Français, Craps (maintenant Bourgogne), Union et Amour (maintenant Remparts), faisant partie des terrains Nos 233 et 234 d'un plan général du dit faubourg. Le dit terrain commençant à une distance de quatre-vingt-deux pieds (mesure française) du coin des rues des Français et Bourgogne; il mesure vingt pieds de façade rue des Français sur les profondeurs suivantes, du côté de la rue Bourgogne : premièrement; trente-un pieds onze pouces et cinq lignes; de là, formant à angle droit, huit pieds six pouces et deux lignes; et une profondeur, plus loin, de cinquante-huit pieds sept pouces et deux lignes; et du côté de la rue des Remparts, premièrement, cinquante-trois pieds; de là, ouvrant à angle droit, trois pieds, avec une autre profondeur de quarante-sept pieds six pouces et sept lignes, vers la ligne de largeur, qui mesure quinze pieds quatre pouces de largeur, le tout mesure américaine.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat de Rosalie Laporte Bienvenu et autres, par un acte pardevant Paul Emile Théard, notaire, daté du 28 juillet 1880, et enregistré au Bureau des Annotations, dans le livre 119, page 688.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 juil—30 août 3 9 16 23 27

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 9 AOUT 1887.

EXPEDIES EN DOUANE.

Goëlette George W Kelley, Mumme, Tuxpan. Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

ARRIVES.

Steamship Morgan City, Gardiner, New-York. Barque E. L. South, Kirby, La Brea, Trinidad.

BATEAUX A VAPEUR.

Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

TUXPAN—par goëlette George W Kelley—21,900 pieds bois de charpente plus 160 barils vides.

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ, TAMPICO & PROGRESSO—par steamship Texas—80 balles racines balais J Friedlander &co—27 balles caoutchouc Southern Pacific Co—100 balles istle 5 balles crin J W Wilson &co—139 balles istle Bloomberg & R—166 balles chanvre T Generelly—356 sacs café Illinois Central RR—52 sacs café G Carrol &co—596 sacs café Smith Bros &co—660 sacs café 125 balles café 11 demi-balles café Schmidt & Ziegler.

PUERTO CORTEZ—par steamship Marmion—11,000 régimes figues bananes Macheca Bros.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—10 boucauts sucre 100 barils sucre 149 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—1136 balles coton, 352 barils vin 3 barils riz et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—46 boucauts tabac et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—13 wagons farine graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—4 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—3 wagons farine graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3 balles coton et fret assorti.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traitées en prose.

Pour les femmes :

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Solidelle Dubuclet, veuve Lanoix François Parent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Siméon Kenard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Amelia Elenge Victor, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,208—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Saloy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

10 août—10 14 19

Succession de Romain Huissière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,813—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. E. Laiche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

31 juil—31—août 5,9

Succession de John H. Keppard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,099—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John Hanson Kennard, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

7 août—7 12 16

Succession de John B. Croquine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,248—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sarah Hines, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 août—6,10,14

Succession de Dorothea Müller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,810—Division D.—Attendu que Johanna Augusta Weaver a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de feue Dorothea Müller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

5 août—5 10 14

Succession de Salvador Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11 397—Division D—Attendu que Josias A. Laroze a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Salvador Fernandez, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

5 août—5 10 14

Succession de Mme Catherine Walters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,078—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. J. Barrett, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

5 août—5 5 10

Hauteur des Eaux.

Augusta	—	Nashville Tenn	1.01
Cairo, Ill.	7.06	Nlle-Orléans	3.09
Cincinnati, O.	—	Omaha, Neb	9.05
Davenport, Ia.	1.00	Pittsburg, Pa.	5.03
Keokuk, Iowa.	0.09	Shreveport, La.	2.09
La Crosse, Wis.	2.07	St-Louis, Mo.	6.04
Leavenworth, K	10.08	St-Paul, Minn.	2.00
Louisville, Ky.	3.06	Vicksburg	5.03
Memphis, Tenn	6.06	Yankton	—

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 10 AOUT 1887.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 m
St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 p m
Ouachita River—BLANKS CORNWELL, à 5 p m
Bas du fleuve—PHIL. E. CHAPPELL, à 11 a m

JEUDI, 11 AOUT 1887.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 m
Port Eads—NEPTUNE, à 9 a m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Ayreshire	Hambourg	6e rue
Ealing	....	Elevator
El Dorado	New York	Alger
Electrician	Liverpool	Gouldsboro
Harlan	Bluefields	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Knickerbocker	New York	3e dist, 8
Morgan	....	Alger
Marmion	Puerto Cortez	1er dist, 15
Nantes	Havre	4e dist, 42
Oakdale	Liverpool	1er dist, 27
Ponca	Liverpool	4e dist, 40
Romeo	Rouen	1er dist, 37
Stroma	Honduras	1er dist, 14
Whitney	....	Alger
Yucatan	Liverpool	1er dist, 26

NAVIRES.

Caroline	....	2e rue
Heinrich	Brême	1er dist, 39
Ile Marthe	Laid up	3e dist, 27

BARQUES.

Annie W. Weston	Barcelonne	1er dist, 32
Hampton Court	Brême	1er dist, 27
Lusignano	....	Gretna
Levanter	Pensacola	Alger
Marie Louise	Brême	4e dist, 43

BRICKS.

Alfredo	....	2e dist, 15

GOELETTES.

Ave Maria	....	2e dist, 18
Cefalu	....	2e dist, 18
George W. Kelley	Tuxpan	2e dist, 7
R B Locke	....	Pte Tier
Royalist	....	1er dist 13
Sara	....	2e dist, 16

Quinzième Etat de Situation

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886 :

PRIMES REÇUES :

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,443 74	
		$109,685 02
Ajoutes : primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire :		
Primes remboursées, annulées, refraction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	
		35,187 11
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 37	
Bons d'Etat et de ville—		
Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt	15,869 21	
		$110,736,24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,696 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	36,762 49
Actions de banques et autres	36,684 79
Meubles et installation de bureau	2,370 25
Billets garantis par nantissements	2,819 69
Billets garantis par hypothèques	8,608 06
Billets à recevoir	2,060 27
	$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 25me jour de janvier 1887.

J. BENDERNAGEL, No

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles A. Bock vs James Clarke.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No. 12,759.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries de Leonard, rue Baronne entre Gravier et Union, le MARDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un cheval, une charrette à lait et 3 vaches.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FENDEL HORN.

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans

6 août—6, 10, 16.

George Baron vs Mme Eliza Caron et N. Caron.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos. 11,192—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wm Voorhies, juge de la Deuxième Cour de Cité, agissant comme juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le SAMEDI, 3 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré 50, dans le Sixième district de cette ville, borné par les rues Walnut, (ligne de division de la propriété anciennement possédée par P. F. Foucher) actuellement le Parc de la ville, Anne et Louisa.

Le dit morceau de terre mesure 30 pieds de façade rue Walnut, et s'étend, entre lignes parallèles à la limite de la propriété Foucher (ou Parc de la ville). La limite supérieure du dit morceau de terre rue Walnut, commençant à 150 pieds de la rue Louisa; et la limite inférieure (ou limite du côté du Parc) commençant à 150 pieds de la rue Louisa, donnant une façade de 30 pieds rue Walnut; et les dites limites s'étendant parallèlement à la rue Louisa, jusqu'à la propriété Foucher ou Parc de ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN.

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

2 août—2 9 16 23 29—sept 3

Joseph Hans vs. Frank Ernst et Fred Ernst, conjointement et in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No. 13,024.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, avec consentement, je vendrai à l'enchère publique, au local, No 32 rue Adèle près de Tchoupitoulas, le SAMEDI, 13 août à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un mulet et harnais; un wagon de tonnellier, un cheval, harnais et wagon, un lot de barils vides, un lot de bardeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,

Constable Première Cour de Cité

4 août—4,8,13

Jean Schott vs Frank Ernst et Fred. Ernst individuellement et in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 13,023.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local No 32 rue Adèle près Tchoupitoulas, le SAMEDI 13 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un mulet et harnais, un wagon, un lot de barils vides, un lot de bardeaux d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 août—4 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur, avec magasins en briques à trois étages, connus par les Nos. 108, 110 et 112 rue Magasins, entre Girod et Lafayette.

Bertrand Saloy vs. James Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,750—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse de l'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, Girod et Lafayette, et mesurant soixante-trois pieds, onze pouces et un quart de façade rue Magazine; cent soixante-treize pieds de profondeur du côté le plus proche de la rue Girod; cent soixante-six pieds, sept pouces de profondeur du côté le plus proche de la rue Lafayette, et soixante pieds de largeur à l'arrière (mesure française) faisant face à la rue Foucher; ensemble avec les trois magasins en briques qui s'y trouvent, portant les Nos. 108, 110 et 112 rue Magazine, et d'autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent également.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, James Wood, de Louis I. Maillet, par un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 20 juillet 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 août—4 11 18 25—sept 1 6

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex	11:00 pm	No 2 Ex	9:15 am
No 3 Lim. Ex	8:20 am	No 4 Chi Ex	6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex	7:10 am	No 4 Fast Line	8:05 am
No 1 Fast Line	7:20 pm	No 6 Coast Ac	3:35 pm
No 5 Coast Ac	9:05 am	No 2 Cin. Ex	8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express	11:30 am	No 51 California Express	3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5	8:15 am	No 2	9:00 am
No 1	5:30 pm	No 3	8:35 pm

P. AND F. EAST L. A. R. R.

ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée......7:37 pm | Départ......8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée......8:37 am | Départ......4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:15 am	No. 2	4:45 pm
No. 3	6:00 am	No. 4	10:00 pm
No. 5	7:30 pm	No. 6	8:15 am

Excursions du Dimanche.

Arrivée......8:40 pm | Départ......8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor	9:10 pm	No 18 Local	7:20 pm
No 17 Local	8:05 am	No 20 Californ	7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine— 8:30 a.m.; 3:45 p.m	Jours de la semaine— 9:00 a.m., 5:00 p.m
Dimanches— 10:30 a.m, 5:00 pm	Dimanches— 6:00 am, 12:00 m, 6:3

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Brick Stella, Ritch......parti 13 juil
Steamship Morgan City, Gardiner......parti 2 août
Steamship New York, Percy......parti 4 août
Steamship New Orleans, Halsey......parti 6 août
Steamship Eureka, Quick......parti 6 août
Steamship El Monte, Hawthorne......parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Counsellor......parti 23 juil
Steamship American, Wrake......parti 31 juil

BARROW, ANG.

Steamship Effective, Hodge......parti 28 juil

MARYPORT, ANG.

Steamship Bochdale......parti 20 jui

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Intrepid......parti 17 juil

HULL, ANG.

Steamship Jeranos, Frost......parti 21 juil

NEWPORT.

Steamship River Ettrick, Lamont......parti 3 juin

HAMBOURG.

Barque Port Royal, Frese......partie 23 juin

MALAGA.

Barque Marecca, Durso......parti 6 mai

BARCELONE.

Barque Alejandro Bosh, Argullagus......par 1 jul

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$147,901 53	
Sur les risques maritimes	14,025 64	
Sur les risques de rivières	13,829 57	
	$175,816 74	
Primes non acquises pour 1885	68 676 43	
		$244,493,17
A déduire :		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34	
Refraction et commission	20,109 90	
Réassurances	29,178 01	
Primes remboursées	9,737 83	
Dépenses d'agence	1,136 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19 —	147,966 90
		$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886	$60,336 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,800 44	
Surplus	3,389 28	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 49
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 28
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 64
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 96
Primes en cours de collection	24,192 49
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,336 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,800 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital du janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.

ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BRECKSON,	J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT,
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. H. MILLER,	JAS. J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 32 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12	
" " de rivières	3,399 55	
" " maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire :		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 56	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,942 53
Réserve pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. RENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. RENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK
O. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

26 janv—Mar Jeu—1 mois

Quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$578,276	
Sur les risques de rivière	10,224	
Sur les risques de mer	5,360 54	
		$594,861 90
A ajouter :		
Primes non acquises de 1885		60,589 31
Total des primes		$655,450 91
A ajouter :		
Intérêt et profits et pertes	$ 34,549 04	
Sauvetage	426 66	
		34,975 70
Revenu total		$690,426 61
A déduire : Pertes payées—		
Sur les risques d'incendies	$ 120,616 97	
Sur les risques de rivières	4,864 23	
Sur les risques maritimes	1,965 84	
	$127,446 74	
Primes remboursées, cancellations, commissions et réfactions	77,947 66	
Réassurances	14,487 15	
Taxes et licences	3,930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,436 9	
		$254,270 54
Surplus		$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01	
Balance	18,358 06	
		$136,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant		$ 56,369 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101,250 00	
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Creesman)	129,000 00	
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00	
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,065 00	
		$302,775 00
Prêts sur demande (garantie par valeurs collatérales)		36,198 16
1 action N. O. Produce Exchange		60 00
1 action N. O. Sugar Exchange		75 00
25 actions N. O. Warehouse Co		525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de collection		37,629 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, mappes, etc		2,000 00
		$429,600 39

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non payés	1,024 62
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 90
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire

1jan—1m

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi sus dite, cent mille piastres......$100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçu de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres......190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres......290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres......290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37cts......273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres......290,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres, 37 cts......563,579 37

Montant des timbres judiciaires rendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents......94,949 62

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cts......468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts......10,606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis, à savoir :

A James Buckley, l'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livré le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres......750 00

En paiement de fournitures de bureau livrée aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 132 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts......2,555 13

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts......94,158 89

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02 cts......97,464 02

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.

{ L S }

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire

Succession de Frank Jacob Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,763.—Division E.—Attendu que Frank A. Siener a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Baker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 juil—28—août 2,7

Succession de Anna Maria Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,600—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Peter Oeschsner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 juil—26—2 7 août